

LICENCES et MUTATIONS



LICENCES

- Les licences sont délivrées par les sociétés affiliées au comité Départemental.
- Tous les joueurs sont assurés, mais en terrain autorisé uniquement.
- L'assurance est valable pour les concours officiels, entraînements, parties amicales.

TARIFS AFFILIATIONS		
F.F.P.J.P.		10 €
Comité Départemental		65 €
Catégories	Années naissance	Tarif
Seniors	2007 et avant	35 €
Juniors	2008/2009/2010	35 €
Cadets	2011/2012/2013	20 €
Minimes	2014/2015/2016	20 €
Benjamins	2017 et après	20 €

PERMANENCE AU COMITÉ
Le vendredi de 14h00 à 17h30

Responsables :

- TOUCHET Claude - 06.10.84.41.74 - ctouchetclaud@gmail.com
- DEZECOT Damien- 06.46.65.01.14 - damiendezecot@icloud.com

MUTATIONS

1. La période de mutation s'étend à toute l'année en cours
2. Tarifs :
 - Mutation interne : **30 €**
 - Mutation externe : **50 €**
 - Si un cadet qui passe junior mute, la mutation est payante.
 - Duplicata : **20 €**